

Comme les prêtres, ils assistaient l'évêque dans les fonctions du culte et veillaient spécialement à l'ordre dans les assemblées et à la discipline dans la communauté. Parfois, ils remplissaient aussi avec les prêtres le rôle d'assesseurs de l'évêque dans les jugements solennels. Délégués par lui, ils pouvaient encore baptiser en son nom. Aussi longtemps qu'ils furent les seuls serviteurs de l'évêque, leurs fonctions étaient multiples et très variées. Et bien que d'un degré hiérarchique inférieur, ils jouissaient de fait d'une influence plus grande que les prêtres. N'étaient-ils pas, selon l'expression imagée des documents du 11^e siècle, « les yeux, les oreilles, la bouche, le cœur et l'âme de leur évêque » ?

Comme on le voit, nulle mention encore des sous-diacres, lecteurs, acolythes, exorcistes et portiers, créés soit au 11^e, soit au 13^e siècle, lorsque, avec l'accroissement des communautés, se multiplièrent aussi les charges. Dans les communautés plus importantes, l'instruction des catéchumènes était confiée à des prêtres ou à des diacres nommés « docteurs ». D'où la fondation de l'École des catéchètes à Alexandrie.

Toutes ces institutions, appuyées sur des documents reconnus, témoignent hautement de l'organisation hiérarchique à triple degré des communautés chrétiennes primitives et de son origine apostolique, et, dès lors, de son institution divine.

EMILE PASQUET.

Histoire d'un tapis

D'une lettre de Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, à MM. les conseillers généraux de la Seine-Inférieure :

Cette histoire, c'est un peu la vôtre, Messieurs. Car — le rapport préfectoral ne vous le dit pas, mais vous ne sauriez l'ignorer — ce tapis, c'est du Conseil général que le tenaient mes prédécesseurs. Il fut donné par lui, vers 1830, non pas à l'archevêché, mais à l'archevêque de ce temps. L'archevêque le transmit à celui qui lui succéda, lequel le transmit aux autres, et c'est ainsi qu'il vint jusqu'à moi-même.

Je dois l'avouer : son âge paraissait à sa mine lorsque je le trouvai dans les salons du manoir archiepiscopal. Sa vétusté